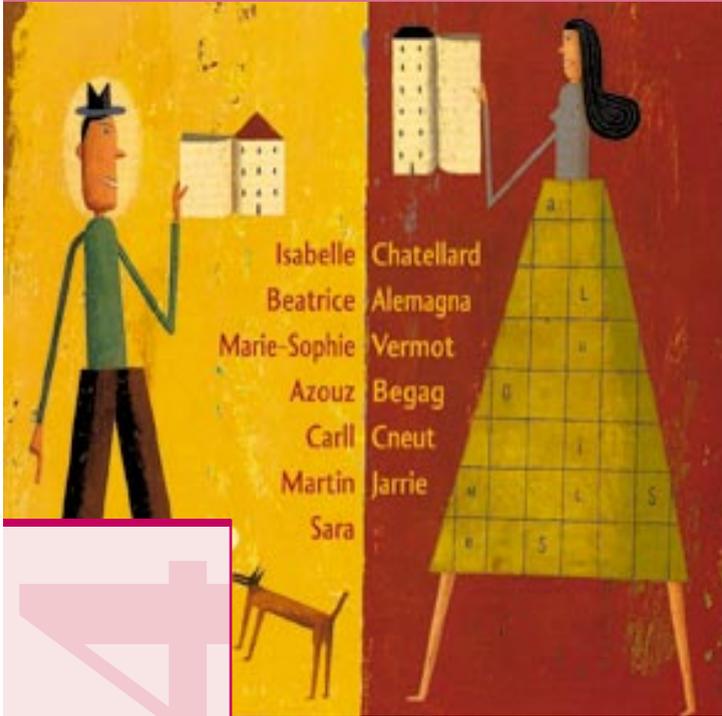
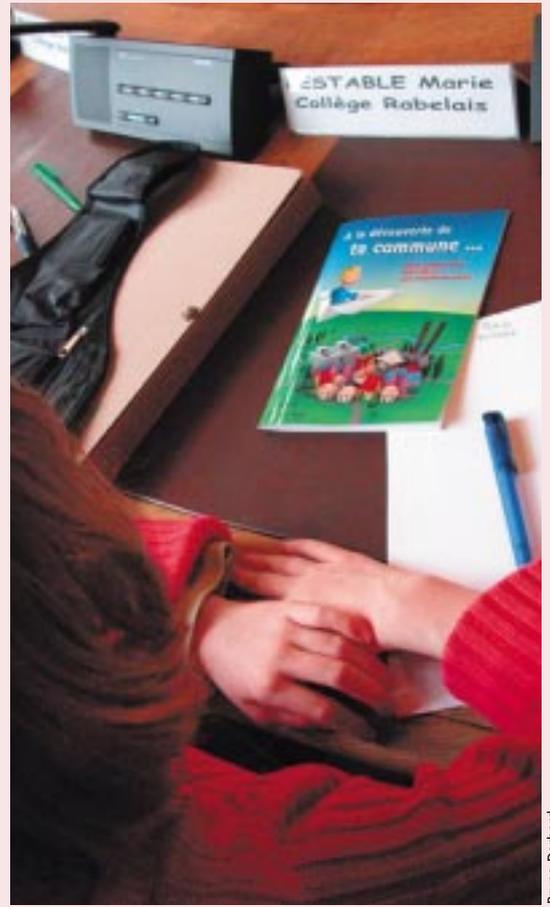


2004



## A voté !

Les élèves de 5<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> des collèges niortais votent pour leur Conseil municipal ados en ce mois de février. Les huit établissements niortais participent à ce scrutin qui doit désigner 32 conseillers municipaux jeunes pour deux ans. Avec une représentation à parité des filles et des garçons. Mis en place par la Municipalité niortaise qui souhaitait sensibiliser les jeunes générations à leur rôle de citoyens, le Conseil municipal ados existe depuis trois ans. Les jeunes élus siègent dans la grande salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville. Tout comme leurs cadets, les conseillers municipaux enfants, élus, quant à eux, chaque année dans les écoles élémentaires niortaises. ■



Bruno Derbord

*Le festival régional de littérature jeunesse Anguille sous roche se déroule pour l'essentiel à la médiathèque de Niort cette année.*

## Gentes dames et gentils-hommes

Tenue Renaissance exigée ou, à tout le moins, recommandée ! L'association Musique en vie et le Conservatoire, qui nous proposent plusieurs concerts de très grande qualité dans l'année, nous invitent ce mois-ci à participer à un bal Renaissance. Cinq musiciens et un maître à danser sont pour l'occasion conviés au Petit Théâtre Saint-Florent. Autres siècles, autres continents : grâce à Musique en Vie, nous pourrons aussi profiter en mars d'un concert consacré à la musique américaine, entre Gershwin et Piazzola, et en mai, d'un concert-conférence consacré à Messiaen. ■



Bruno Derbord

## H<sub>2</sub>O

La campagne de renouvellement des branchements en plomb se poursuit cette année encore, quartier par quartier. Rappelons que sur les 22 000 branchements en plomb que compte la ville, plus de la moitié a déjà été changée et remplacée par des conduites en plastique. Cette obligation faite aux mairies ne concerne que la partie publique du réseau d'eau, c'est-à-dire celle qui se trouve entre le château d'eau et les compteurs des particuliers. En ce qui concerne les canalisations sur le domaine privé, c'est au propriétaire d'agir, sans obligation toutefois. Mention sera cependant faite en cas de vente de la maison si vos canalisations sont en plomb. ■

# février

février



Doumé

**“C’est quand le bonheur ?”**  
Cali pose la question à une salle comble à l’Espace culturel Leclerc début février...

## Rencontres d’artistes

**F**ormidables occasions de découvrir des artistes de renom, les rencontres publiques proposées tous les deux mois par l’Ecole d’art de la rue Jean-Jaurès. Une façon de mettre la création contemporaine à la portée de tous et d’offrir aux élèves de l’école comme à tous les curieux des moments d’échanges de grande qualité. Ce mois-ci, c’est l’artiste en tapisserie Frédérique Petit, spécialisée dans les reproductions miniatures de grands peintres comme Fernand Léger ou Derain, qui passe une soirée à Niort devant une audience attentive. L’artiste, déjà exposée aux Arts déco à Paris mais aussi à l’étranger, vient nous présenter son travail si particulier et son parcours qui l’a conduite jusque dans les coulisses de l’Opéra... ■

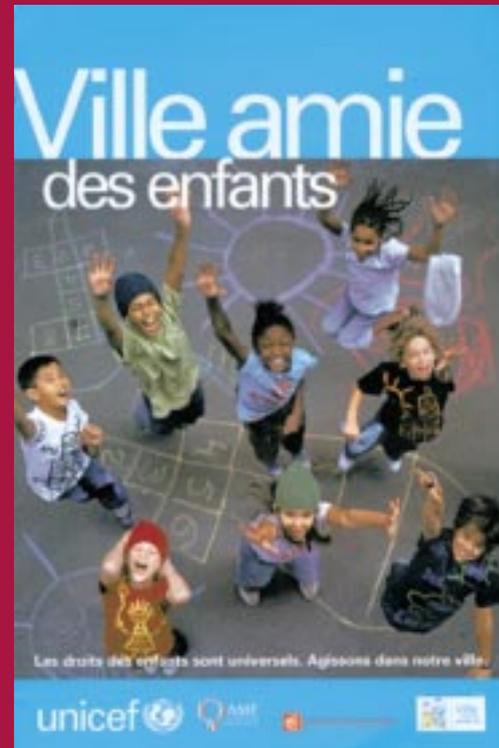


Bruno Derbord

**Les Restos du Cœur organisent leur grande opération de collecte dans les supermarchés de Niort et de sa couronne pour pouvoir répondre à des besoins grandissants.**

### LE FAIT DU MOIS

## Niort récompensée



DR

**C’est au siège de l’Association des maires de France (AMF) que, le 12 février, le Maire de Niort reçoit le label “Niort ville amie des enfants”. Un label décerné conjointement par l’AMF et l’Unicef à une trentaine de villes françaises qui s’engagent en faveur de l’insertion des enfants et des ados dans la vie de leur cité. Qu’il s’agisse de nos conseils municipaux juniors (enfants et ados) ou des investissements réalisés chaque année par la municipalité dans les écoles, Niort se voit ainsi officiellement récompensée pour sa politique en faveur de l’enfance. Au chapitre des actions marquantes cette année, on se souviendra de la rencontre exceptionnelle du Conseil municipal enfants avec le Dalaï-Lama... (lire page 13). ■**